

AVEC **Sud**  
JETONS UN  
PAVÉ  
DANS L'URNE!



# POURQUOI VOTER SUD ?

**Voter SUD**, c'est **protéger** votre vie privée et votre santé en ne signant pas un accord comme l'ATT ! Des Organisations Syndicales vous parlent "d'essai", de "possible rentabilité pour l'entreprise avec cet accord" alors que SUD parle des conditions de travail, de votre santé, plus importantes à nos yeux !

**Voter SUD**, c'est choisir un syndicat de lutte, prêt à se battre **pour vous**. Ne pas faire de nous des organes domestiqués, à la botte de l'entreprise !

**Voter SUD**, c'est voter pour un syndicat qui s'appuie sur ses militant-e-s pour chaque décision concernant la vie de l'entreprise et qui refuse toute organisation pyramidale ( décisions qui viennent d'en haut ). Chaque militant-e a donc son mot à dire, rien n'est imposé.

**Voter SUD**, c'est choisir un syndicat, composé d'hommes et de femmes téléconseiller-e-s, formateurs-trices, agents de maîtrise qui n'oublient pas la pénibilité de ce métier !

**Voter SUD**, c'est pouvoir poser les questions, même dérangeantes pour la Direction, afin d'aller à l'essentiel et d'avoir des réponses.

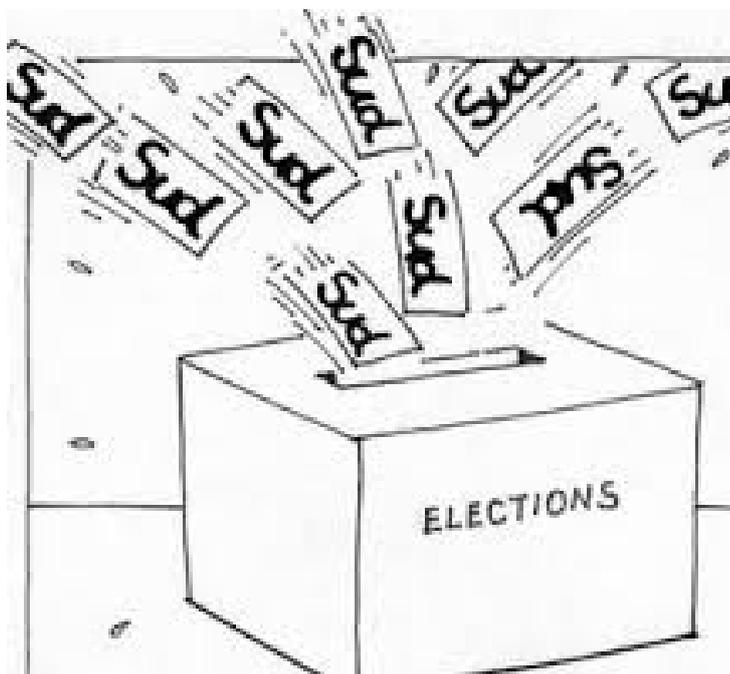
**Voter SUD**, c'est être **accompagné** dans ses démarches avec la RH.

**Voter SUD**, c'est être assuré de ne **pas être seul**. Nos élu-e-s sont, en permanence, à disposition pour répondre à toutes demandes ou questions concernant votre contrat, vos droits ou sur la vie de l'entreprise. Et si nous n'avons pas de réponse à vous apporter immédiatement, nous nous **engageons** à revenir vers vous une fois que l'information est confirmée.

**Voter SUD**, c'est être sûr que les élu-e-s mettent **tout en œuvre** pour répondre à vos questions et régler vos problèmes.

**Voter SUD**, c'est l'assurance d'avoir des représentant-e-s qui assistent à **TOUTES** les réunions et qui posent **VOS** questions, **VOS** remontées terrain et qui **se battent au quotidien pour vous**.

**DONNER LES MOYENS A SUD D'AGIR PASSE D'ABORD PAR VOTRE BULLETIN DE VOTE !**



# Le Comité d'Entreprise 2012-2015 : tout un débat !

Pour SUD, il est nécessaire qu'un Comité d'Entreprise soit vraiment à l'écoute des salariés : non pas pour leur intérêt personnel ou électoral mais **POUR VOUS !**

Cela commence, pour SUD, par ouvrir le CE aux horaires indiqués et éviter, par exemple, de voir attendre des salariés après l'heure d'ouverture devant la porte pour se voir dire que le CE est fermé pour réunion... Qui sont quand même programmées à l'avance et jamais le jour même...

Selon nous, le Comité d'Entreprise est là pour satisfaire l'ensemble des salariés ( femmes, hommes, parents et enfants de salariés ) afin de pouvoir profiter de nos temps libres en famille, en couple ou en solo, en profitant de tarifs attractifs et pouvoir profiter de réductions et d'avantages dignes de ce nom!

Aujourd'hui SUD souhaite redonner goût et plaisir à chaque salarié de repasser les portes du CE et d'y trouver des offres qui correspondent à chacun !

Au-delà du seul aspect "Activité Sociale et Culturelle" ou ASC, SUD souhaite que chacun de ses membres, élus ou suppléants, reçoivent une formation complète et efficace sur la partie économique pour être vigilants sur les orientations stratégiques de l'entreprise et pour peser dans les débats !

## LE RENOUVEAU DU COMITE D'ENTREPRISE PASSE FORCEMENT PAR SUD !!



# CE 2015-2018 : NOS PROPOSITIONS

- **SUD s'engage** à avoir des élu-e-s **sur le terrain** pour démarcher et négocier sérieusement avec des entreprises pour avoir ENFIN des tarifs attractifs sur divers secteurs.

- **SUD propose** d'utiliser **TOUS** les moyens de communication disponible aujourd'hui pour vous informer : le site internet, les réseaux sociaux ou l'affichage dans les cafétérias.

- **SUD s'engage** à vous informer de la fermeture exceptionnelle du CE avant toute réunion.

- **SUD propose** de revoir les offres actuelles pour en proposer de nouvelles qui seront plus proches de vos attentes.

# DP 2015 - 2018 : NOS ENGAGEMENTS

- **SUD s'engage** à poursuivre les actions de défense de vos intérêts auprès de la Direction !

- **SUD s'engage** à être disponible pour répondre à vos attentes et ce quel que soit votre statut dans l'entreprise !

- **SUD s'engage** sur le principe que les élu-e-s titulaires et suppléants soient présents aux réunions mensuelles.

- **SUD s'engage** à ce que les heures de délégation soient utilisées uniquement dans l'intérêt collectif.

**SUD propose que l'ensemble** des élu-e-s CE, DP et les membres du CHSCT agissent le plus souvent possible en commun, pour conquérir de nouveaux droits !

Alors OUI, voter SUD c'est choisir des élu-e-s qui ne sont pas enchaîné-e-s à la Direction. Des élu-e-s qui sont prêt-e-s à se battre dans l'intérêt des salariés. Des élu-e-s qui évoluent selon leurs compétences et non grâce à leur étiquette syndicale !

# **CANDIDAT, CANDIDATE, ET SI C'ETAIT VOUS ?**

**Je me dis : « Je ne sais pas faire, je n'ai pas les compétences... »**

La loi prévoit des formations pour les représentant-e-s du personnel. A SUD, les adhérent-e-s et les élu-es ont des formations régulières pour mieux défendre les intérêts des salarié-es.

Et puis vous n'êtes **pas seul-e**, les équipes du syndicat SUD sont là...

**Je me dis : « Je ne veux pas m'engager »**

Hum... Désolé mais c'est trop tard puisqu'en signant un contrat de travail avec Webhelp vous vous êtes engagés pour le meilleur comme pour le pire pendant votre temps de travail. Vous avez donc le choix de subir sans broncher ou de vous associer avec des collègues comme vous qui veulent comprendre.... réagir et agir !

**Je me dis : « Je n'ai pas le temps »**

Nous avons toutes et tous des vies remplies d'activités, des ami-e-s à voir ou profiter de moments en famille. Pour autant, la loi prévoit des heures de délégation afin que chacun puisse prendre en charge une partie du travail de défense des salariés. Notre syndicalisme repose sur **l'esprit d'équipe et le partage des responsabilités...**

**Je me dis : « Je préfère voir mes soucis directement avec la direction »**

Parfait et bravo pour votre courage! Mais est-ce que tous vos collègues pourront avoir un chef à leur écoute ? Mais d'ailleurs en ce qui vous concerne, que va t'il se passer si le chef le prend mal et désire vous sanctionner pour votre franchise ? Rappelez-vous que **l'union fait la force...** Ce n'est pas un slogan mais des siècles d'histoires de luttes sociales...

**Je me dis : « Pourquoi SUD ? Ils sont tous et toutes pareils »**

Le moins que l'on puisse dire c'est que le bilan des sortants et notamment la gestion du CE ne donne pas envie. Ironiquement, on pourrait se dire que cela ne peut pas être pire... Sinon on peut aussi dire que le monde est pourri, etc... Mais que la meilleure façon de le changer **c'est que SUD participe** pour qu'enfin cela soit vraiment différent !

**ALORS, FAITES LE BON CHOIX !**

**LE 22 AVRIL 2015, VOTEZ POUR LE  
SYNDICAT QUI MONTE...**

**Votons  
Sud!  
Solidaires**

**Tu souhaites rejoindre notre équipe ?**

Rien de plus simple, nous t'invitons à prendre un moment pour remplir ce bulletin et à nous le déposer dans les boîtes aux lettres SUD ou directement auprès de nos représentants.

NOM : .....

FONCTION : .....

PRENOM : .....

TELEPHONE : .....

PROJET: .....

MAIL : .....